

quant aux rivières, les chenaux doivent borner la longueur des filets.

Q. Connoissez-vous la manière dont se fait la pêche à l'Anguille, et comment se fait-elle à présent ?

R. Ils la font au flambeau, quelquefois avec des nasses et quelquefois ils les tuent avec des bâtons, lorsque la mer est basse, en tout tems de l'année.

Q. Y a-t-il quelque inconvénient dans ces ou quelqu'une de ces manières de faire la pêche à l'Anguille ?

R. Il n'y a point d'inconvénient à prendre l'Anguille au flambeau, ni avec des nasses, ni dans l'hiver sur la glace, mais il y en a de la tuer à marée basse avec des bâtons, parceque cela les éloigne ; quant à la saison pour la prendre, il n'y a qu'au mois de Juin, lorsqu'elle vient dans l'herbe pour déposer ses œufs qu'il ne faudroit pas la détruire à coups de bâton, mais même dans ce moment il n'y a point d'inconvénient à la prendre de toute autre manière ; il ne faudroit pas non plus la prendre dans l'automne vers le mois d'Octobre d'aucune manière, parcequ'alors elle va se vaser pour se peupler.

Q. La pêche à l'Anguille n'a-t-elle pas diminué faute des réglemens dont vous avez parlé ?

R. Oui, elle a beaucoup diminué.

Q. Connoissez-vous les manières dont se fait la pêche à la Morue, et quelles sont-elles ?

R. Il s'en fait avec des bâtimens qui vont sur les Bancs et avec des chaloupes et berges dans et le long des baies.

Q. Lorsque la pêche se fait dans les bâtimens, ne tranche-t-on pas le poisson à la mer, et n'en jette-t-on pas les débris à l'eau ?

R. Oui, cela se pratique presque toujours.

Q. Y a-t-il quelque inconvénient à jeter les débris à l'eau, et quels sont-ils ?

R. Oui, 1o. Parceque les os que mange le poisson le font mourir, et cela le chasse. 2o. Pendant qu'ils mangent ces débris ils ne mordent point à l'hameçon du pêcheur.

Q. Seroit-il possible aux maîtres de ces bâtimens de venir trancher le poisson à terre au lieu de le trancher à la mer sans leur causer trop d'inconvénient ?

R. Oui, ils peuvent ou venir trancher le poisson à terre, ou s'il y a trop d'inconvénient à cela, ils peuvent garder ces débris à bord dans des futailles pour les déposer ensuite à terre.

Q. Les propriétaires des chaloupes et des berges ne tranchent-ils pas à la mer et ne jettent-ils pas quelquefois aussi les débris à l'eau ?

R. Oui, quelquefois ils le font aussi, et le même règlement devroit avoir lieu pour eux.

Q. La pêche à la morue n'a-t-elle pas aussi diminué et quelles en sont les causes ?

R. Oui, et ce que je viens de dire en est la seule cause.

Q. N'est-il pas exporté beaucoup de morue sèche et verte, et n'en est-il pas quelquefois exporté de mauvaise qualité ?